

Séance publique du 9 juillet 2002

Délibération n° 2002-0682

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2002 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 juin 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis à l'agrément du Conseil diverses propositions de modifications de crédits ouverts pour l'année 2002 qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits alloués le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées sont soumis au Conseil.

I- Budget principal - section de fonctionnement

La provision inscrite pour assurer les annulations sur les exercices antérieurs des titres de recettes (384 600 €) a été entièrement consommée en raison, notamment, de l'annulation partielle de 243 528,69 € du titre de recettes émis en décembre 2001 pour l'encaissement des péages du tronçon nord du périphérique, qui avait été surestimé lors de son émission par anticipation sur la base des données enregistrées par la trésorerie principale à l'époque. Il est proposé de reconstituer une enveloppe de 30 000 € et de prévoir 2 000 € pour le paiement d'intérêts moratoires, à partir des crédits d'études générales affectés. (renvoi n° 1).

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du quartier de la Buire à Lyon 3^e, une indemnité d'éviction doit être versée pour 4500 €. La somme correspondante serait prélevée sur les crédits d'études générales (renvoi n° 2).

La participation de la Communauté urbaine à la requalification de la RN 7, dont le versement à la ville de Feyzin a été prévu au budget primitif 2002 pour 114 337 €, ne pourra pas être délibérée avant la fin de l'année, comme les investissements qualitatifs associés. De même, le fonds de concours de 60 980 € à la ville de Lyon pour la requalification de locaux commerciaux du quartier Moncey-Paul Bert ne pourra être versé en 2002. Il est donc proposé de les transférer au profit des subventions d'équipement aux propriétaires privés bénéficiaires des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (renvoi n° 3).

Pour solder l'opération du parc de la Feyssine, la Communauté urbaine, partenaire de la ville de Villeurbanne, avait prévu de lui verser une subvention de 991 376 €. Le solde, inférieur de 73 775,51 € à la prévision, permet d'envisager le financement, dans sa globalité, du fonds de concours aux Voies navigables de France, qui est proposé au Conseil par rapport séparé (renvoi n° 4).

Lors de sa séance du 10 juin 2002, le conseil de Communauté a approuvé de porter la contribution annuelle de la Communauté urbaine à la Coparly à 164 400 €, soit une augmentation de 15 000 € par rapport à la prévision inscrite au budget primitif 2002. Cet ajustement étant lié à une économie réalisée sur la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), il est proposé d'en assurer le financement par un prélèvement sur la ligne budgétaire des impôts et taxes (renvoi n° 5).

Une adaptation est nécessaire pour les prévisions de subventions dans le domaine du développement social urbain. Les mouvements proposés au renvoi n° 6 et explicités ci-après figurent à l'état des subventions en fin de rapport. Ils concernent les quartiers suivants :

| | |
|--|---------------|
| - opération 0269 : Saint Genis Laval | - 13 057,09 € |
| - opération 0268 : Mions - les Brosses | + 3 048,98 € |
| - opération 0274 : quartiers de catégorie n° 2 | - 12 887,14 € |
| - opération 0063 : Villeurbanne - Bel air, les Brosses | + 7 622,45 € |
| - opération 0059 : Saint Priest - quartier Bel air | - 30 467,00 € |
| - opération 0267 : Lyon 8° - Langlet-Santy | + 38 112,25 € |
| - opération 0049 : Fontaines sur Saône | + 7 627,55 € |

II - Budget principal - point particulier

Pour permettre la mise en œuvre et le suivi des comités d'usagers, une dotation de 39 000 € est constituée à partir des crédits inscrits au budget primitif 2002 pour le fonctionnement des relations institutionnelles. 15 000 € sont également financés par ce biais pour la mise en place du bureau des temps.

Les relations institutionnelles conservent une dotation de 261 275 € dont 103 913 € ont été engagés pour la réalisation d'une étude préalable sur les domaines d'activités de la Communauté urbaine et leurs évolutions.

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement - tableau n° 1 - (en € TTC) -

| Imputation | Dépenses | Imputation | Recettes |
|--|-------------|------------|----------|
| renvoi n° 1 | | | |
| compte 617 100 études et recherches fonction 020 | - 32 000,00 | | |
| compte 673 000 annulation de titres sur exercice fonction 01 | + 30 000,00 | | |
| compte 671 100 intérêts moratoires fonction 01 | + 2 000,00 | | |
| renvoi n° 2 | | | |
| compte 617 400 étude d'urbanisme et d'aménagement fonction 824 | - 4 500,00 | | |
| compte 671 800 autres charges exceptionnelles sur les opérations de gestion fonction 824 opération 0322 - Lyon 3° - la Buire | + 4 500,00 | | |

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>renvoi n° 3</p> <p>compte 657 140 subvention d'équipement aux Communes fonction 824 opération 0311 - entrée de ville Feyzin opération 0195 - Lyon 3° - Moncey Paul Bert</p> <p>compte 657 280 subvention d'équipement aux organismes privés fonction 824 opération 0117 - Opah</p> | <p>- 114 337,00</p> <p>- 60 980,00</p> <p>+ 175 317,00</p> | | |
| <p>renvoi n° 4</p> <p>compte 657 140 subvention d'équipement aux Communes fonction 824 opération 0314 - Villeurbanne parc de la Feyssine</p> <p>compte 657 580 fonds de concours aux autres organismes publics fonction 831 opération 0072 - aménagements fluviaux</p> | <p>- 73 775,51</p> <p>+ 73 775,51</p> | | |
| <p>renvoi n° 5</p> <p>compte 637 000 autres impôts, taxes et versements assimilés fonction 812</p> <p>compte 657 480 subvention d'équipement aux organismes privés fonction 830</p> | <p>- 15 000,00</p> <p>+ 15 000,00</p> | | |
| <p>renvoi n° 6</p> <p>compte 657 140 subvention d'équipement aux Communes fonction 824 opération 0269 - Saint Genis Laval - DSU opération 0063 - Villeurbanne - DSU les Brosses</p> | <p>- 13 057,09</p> <p>+ 7 622,45</p> | | |

| | | | |
|--|-------------|--|--|
| compte 657 280 subvention d'équipement aux organismes privés fonction 824 opération 0268 - Mions - DSU les Brosses | + 3 048,98 | | |
| opération 0059 - Saint Priest - DSU quartier Bel Air | - 22 867,25 | | |
| opération 0267 - Lyon 8° - DSU Langlet-Santy | + 38 112,25 | | |
| opération 0274 - DSU quartier de catégorie n° 2 | - 7 622,45 | | |
| opération 0274 - DSU quartier de catégorie n° 2 | - 7 627,55 | | |
| opération 0274 - DSU quartier de catégorie n° 2 | - 15 245,00 | | |
| compte 657 480 subvention de fonctionnement aux organismes privés fonction 824 opération 0059 - Saint Priest - DSU quartier Bel Air | - 7 599,75 | | |
| opération 0274 - DSU - quartier de catégorie n° 2 | + 17 607,86 | | |
| compte 657 570 fonds de concours aux établissements publics locaux fonction 824 opération 0049 - Fontaines sur Saône DSU | + 7 627,55 | | |

III - Budget principal - section d'investissement

La mise en place de lignes budgétaires, dans le respect des crédits de paiements 2002 arrêtés, se poursuit pour plusieurs opérations d'investissement qui ont fait l'objet d'individualisation d'autorisation de programme. Il s'agit essentiellement d'ouvrir en dépenses des comptes d'immobilisations (21) ainsi que des comptes de tiers pour des travaux effectués en mandat et les recettes correspondantes (4581 et 4582). L'encaissement d'une participation du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise, pour les petits aménagements de voirie, pour l'aménagement des lignes du tramway, est également identifié pour 94 000 €. Une ligne pour récupérer les participations de tiers à la réalisation d'entrées charretières doit également être inscrite : l'estimation retenue pour 2002 est de 157 615,73 €. Des titres de recettes pourraient être émis pour les travaux d'aménagement du parc de Gerland à Lyon 7° (35 000 €) et la construction de l'école nationale supérieure des sciences, de l'information et des bibliothèques (155 484 €). Certaines écritures réajustent des comptes de tiers à la baisse. L'ensemble des écritures correspond en dépenses à des transferts de 5,613 M€ de l'opération en attente d'affectation et à 0,678 M€ en recettes supplémentaires (renvoi n° 7).

Des ventilations de prévisions du compte 23 immobilisations en cours au compte 21 immobilisations corporelles sont également prévues sans modification de l'enveloppe financière des opérations concernées. Elles s'élèvent au total à 8432 566 €. Un mouvement réabonde le compte 21 de 8M€ sur l'opération en attente d'affectation (renvoi n° 8).

En application de la décision du bureau délibératif en date du 11 mars 2002 et du compromis de vente foncière soumis au conseil de Communauté le 27 mars 2001, il convient de procéder à l'annulation d'un titre de recettes, émis en 2001 à l'encontre de la société Bouygues immobilier. Cette écriture de 724 238,63 € correspondait à une participation pour la non-réalisation d'aires de stationnement pour un immeuble construit sur un terrain cédé par la Communauté urbaine et situé à l'angle du boulevard Stalingrad, du cours André Philip et de la rue Louis Guérin à Villeurbanne. L'annulation du titre s'effectue en dépenses, pour le montant précité, simultanément, une recette de 12 000 € peut être encaissée au titre de nouveaux permis de construire délivrés dans les 1er et 3° arrondissements de Lyon. L'équilibre des écritures peut être trouvé à partir de la ligne de sûreté budgétaire (renvoi n° 9).

Au début de l'année 2002, l'individualisation de nouveaux projets nécessite des écritures de régularisations comptables, en l'occurrence l'annulation de mandats, émis sur les exercices 2000 et 2001, leur réémission référencée à la nouvelle opération créée dans la programmation pluriannuelle. Parmi les mouvements proposés, une correction sur les comptes de charges à étaler (481) est prévue pour 406 926,64 €. Les décisions modificatives, équilibrées en dépenses et en recettes, s'élèvent à 526 571,30 €. La ligne de sûreté budgétaire est augmentée de 79 571,30 €, à la suite de l'annulation partielle d'un mandat pour la récupération d'un trop-versé à la SERL, pour le mandat de travaux relatif à la requalification de la rue Bouchut à Lyon 3° (renvoi n° 10).

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal - section d'investissement - tableau n° 2 (en € TTC)-

| Imputation | Dépenses | Imputation | Recettes |
|---|----------------------------------|------------|----------|
| renvoi n° 7 | | | |
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 - opération en attente d'affectation | - 80 786,16 | | |
| compte 205 100 logiciels fonction 020 opération 0591 - évolution SIG | + 80 786,16 | | |
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 | - 3 240 000,00 | | |
| compte 215 712 véhicules de la propreté fonction 812 fonction 813 opération 0115 - véhicules | + 1 500 000,00 + 1 540 000,00 | | |
| compte 212 100 plantations fonction 822 opération 0039 - plantations d'arbres | + 200 000,00 | | |
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 | - 1 462 481,00 | | |
| compte 218 200 véhicules légers fonction 020 opération 0115 | + 440 286,00 | | |
| compte 215 782 matériel outillage propreté fonction 812 opération 0100 - collecte sélective | + 480 695,00 | | |
| compte 215 781 autres matériels de voirie fonction 822 opération 0349 - réseau mutualisé de télécommunication | + 541 500,00 | | |

| | | | |
|--|--------------|--|----------------------------|
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0569 | - 399 480,00 | | |
| compte 215 110 voirie terrestre fonction 824 | + 329 480,00 | | |
| compte 212 100 plantations fonction 824 opération 0699 - Lyon nord Neuville sur Saône - Genay ZI | + 70 000,00 | | |
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 | - 26 501,00 | | |
| compte 458 154 travaux pour compte de tiers éclairage public fonction 821 opération 0035 - réseau intermédiaire | + 26 501,00 | | |
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 | - 150 000,00 | | |
| compte 458 167 travaux pour compte de tiers place Gabriel Péri fonction 822 opération 0603 - tramway Lyon place Gabriel Péri | + 150 000,00 | | |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 94 000,00 | compte 132 600 subvention d'établissements publics fonction 822 opération 0283 - tramway | + 94 000,00 |
| compte 458 165 travaux pour compte de tiers boulevard Eugène Deruelle fonction 822 opération 0607 - tramway boule- vard Eugène Deruelle | + 194 121,13 | compte 458 265 recette pour compte de tiers boulevard Eugène Deruelle fonction 822 opération 0607 - tramway boule- vard Eugène Deruelle | + 194 121,13 |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 157 615,73 | compte 132 800 autres subventions d'équipements non transférables fonction 822 opération 0497 - voirie de proximité opération 0582 - actions de voirie de proximité 2002 | + 5 165,73 + 152 450,00 |

| | | | |
|--|--------------|--|--------------|
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0569 - opération en attente d'affectation | - 76 288,00 | | |
| compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération 0031 - Villeurbanne rue Colin | + 76 288,00 | | |
| compte 458 148 travaux pour le compte de tiers Fontaines Norechal 1 fonction 824 opération 0049 Fontaines sur Saône DSU | + 9 500,00 | compte 458 248 recette pour le compte de tiers Fontaines Norechal 1 fonction 824 opération 0049 | + 42 000,00 |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 32 500,00 | | |
| compte 458 133 travaux pour le compte de tiers Lyon 7° - parc de Gerland fonction 824 opération 0265 - Lyon 7° parc de Gerland | - 122 956,03 | compte 458 233 recette pour le compte de tiers Lyon 7° parc de Gerland fonction 824 opération 0265 | + 35 000,00 |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 157 956,03 | | |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 155 484,00 | compte 458 259 recette pour le compte de tiers Villeurbanne ENSSIB fonction 23 opération 0544 Villeurbanne ENSSIB | + 155 484,00 |
| compte 458 174 travaux pour le compte de tiers Bron Parilly - bâtiment UC 6 A fonction 824 opération 0597 Bron - DSU arrière UC 6 galaxie | - 177 543,00 | | |
| compte 231510 travaux de voirie fonction 824 opération 0569 en attente d'affectation | + 177 543,00 | | |

| | | | |
|--|----------------|--|--|
| compte 231 320 fonction 020 agencements et aménagements des bâtiments opération 0569 en attente d'affectation | - 44 756,25 | | |
| compte 275 000 dépôts et cautionnements versés pépinières bio Châteaubriand fonction 90 opération 0573 | + 44 756,25 | | |
| renvoi n° 8 | | | |
| compte 215 110 voirie terrestre | + 255 000,00 | | |
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 | - 305 000,00 | | |
| compte 215 220 mobilier urbain fonction 821 opération 0040 - aménagements cyclables | + 50 000,00 | | |
| compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 | - 82 566,00 | | |
| compte 211 200 terrains de voirie fonction 822 opération 0035 - réseau intermédiaire | + 82 566,00 | | |
| compte 231 582 ruisseaux fonction 811 | - 39 000,00 | | |
| compte 211 100 terrains nus fonction 811 opération 0496 - eaux pluviales | + 39 000,00 | | |
| compte 231 582 fonction 811 | - 6 000,00 | | |
| compte 211 100 fonction 811 opération 0518 - ruissellements agricoles, inondations | + 6 000,00 | | |
| compte 231 510 travaux de voirie | - 8 000 000,00 | | |
| compte 212 100 plantations d'arbres fonction 822 opération 0569 - opération en attente d'affectation | + 8 000 000,00 | | |

| | | | |
|--|---|---|--------------|
| renvoi n° 9 | | | |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | - 724 238,63 | | |
| compte 134 500 participation pour non-réalisation aires de stationnement fonction 824 | + 724 238,63 | | |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 12 000,00 | compte 134 500 participation pour non-réalisation d'aires de stationnement fonction 824 | + 12 000,00 |
| renvoi n° 10 | | | |
| compte 481 800 fonction 01 | + 406 926,64 | compte 481 410 fonction 01 | + 406 926,64 |
| compte 231 531 travaux sur réseau hydraulique pour incendie fonction 113 opération 0105 - réseau hydraulique | + 2 077,40 | compte 231 530 travaux sur réseau d'eau fonction 113 opération 0105 | + 2 077,40 |
| compte 231 320 agencements, aménagements dans bâtiments fonction 020 opération 0546 - Lyon 3° - accueil dans le hall de la Communauté | - 20 273,42 | compte 231 320 agencements, aménagements dans bâtiments fonction 020 opération 0546 | - 20 273,42 |
| compte 231 210 démolitions fonction 822 opération 0575 - Lyon 5° - rue de la Garenne opération 0031 - Villeurbanne rue Colin opération 0706 - Solaize - rue du Rhône | + 1 609,24 + 89 966,28 + 5 718,32 | compte 231 210 démolitions fonction 822 opération 0346 - démolitions de voirie | + 97 293,84 |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 79 623,75 | compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0233 - Lyon 3° - rue du Docteur Bouchut | + 79 623,75 |

IV - Budget principal - mouvements inter-sections - cessions

La Communauté urbaine a consenti de nouvelles cessions, à titre gratuit, de matériels informatiques à divers tiers privés ou publics, en application de la délibération en date du 21 décembre 2001. Les conventions ont été établies avec Le Foyer des jours heureux d'Albigny sur Saône, les associations Reg Art, Ucil, La Ronde des nounous indépendantes de Saint Priest, Les écoles d'Albigny sur Saône, de Lyon 9°, de Saint Genis Laval et de Saint Romain au Mont d'Or. La valeur résiduelle, après amortissement partiel des équipements remis, représente une écriture de sortie patrimoniale de 11 047,39 €. Ces décisions modificatives peuvent être équilibrées par l'augmentation de la ligne pour les dépenses imprévues d'investissement (+ 0,011 M€) et le transfert d'une prévision de dépenses de fonctionnement pour les prestations informatiques (compte 6114) (renvoi n° 11).

Par délibération n° 2001-6355 en date du 26 février 2001, le conseil de Communauté a autorisé la cession, à la ville d'Oullins, d'un terrain sis sur le territoire de sa commune, avenue du Général de Gaulle. Le prix de la cession a été fixé à 174,03 F (26,53 €) le mètre carré, soit 75 700,69 € payables en cinq annuités. Les écritures présentées au renvoi n° 12 retracent la sortie du patrimoine communautaire du terrain cédé, pour sa valeur d'origine (76 594,73 €), le constat du prix de la vente (75 700,69 €) et le montant de l'annuité encaissable dès 2002 (15 140,13 €). L'équilibre est assuré par un abondement des dépenses imprévues d'investissement équivalent au versement de l'annuité (15 140,13 €).

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal - mouvements inter-sections - cessions - tableau n° 3 - (en € TTC) -

| Imputation | Dépenses | Imputation | Recettes |
|--|-------------|--|-------------|
| renvoi n° 11 | | | |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 11 047,39 | compte 218 300 matériels informatiques et de bureau fonction 020 opération 0112 - matériels informatiques | + 11 047,39 |
| compte 674 100 subventions d'équipement en nature fonction 020 opération 0112 - matériels informatiques | + 11 047,39 | | |
| compte 611 400 prestations informatiques fonction 020 | - 11 047,39 | | |
| renvoi n° 12 | | | |
| compte 675 100 valeur comptable des immobilisations fonction 824 opération 0092 - acquisition-cession en annuité | + 76 594,73 | compte 211 800 autres terrains fonction 824 opération 0092 - acquisition-cession en annuité | + 76 594,73 |
| compte 276 340 créances sur les Communes fonction 824 opération 0092 - acquisition-cession en annuité | + 75 700,69 | compte 775 200 produits des cessions en annuité fonction 824 opération 0092 - acquisition-cession en annuité | + 75 700,69 |
| compte 192 000 différence sur réalisation des immobilisations fonction 01 | + 894,04 | compte 776 100 différence sur réalisations négatives fonction 01 | + 894,04 |
| compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 | + 15 140,13 | compte 276 340 créances sur les Communes opération 0092 - acquisition-cession en annuité | + 15 140,13 |

V - Budget annexe des eaux

Pour régulariser les écritures du compte de gestion qui fait apparaître un compte débiteur dans la gestion de la dette, il a fallu annuler l'écriture excédentaire de 119 k€ par l'émission d'un titre sur le compte 164 100 - Caisse des dépôts et des consignations, et l'émission d'un mandat sur le compte 164 800 - emprunts auprès de la Caisse d'épargne (renvoi n° 13).

La Communauté urbaine adhère au Syndicat mixte d'étude pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs qui lui fait savoir, en début d'année, le montant exact de notre participation. Pour 2002, le montant notifié dépasse de 28 € le montant initialement prévu, le portant de 7 241 à 7 269 €. Il convient donc de modifier le tableau des subventions versées par le budget des eaux.

L'acquisition des parcelles de terrain sur lesquelles est construite la station-relais Pasteur à Lyon 7° s'élève à 20 124 € et est à la charge du budget annexe des eaux, qui peut en assurer le financement par transfert de crédits de travaux de l'opération 0137 programme général de travaux. Par ailleurs, une provision de 3 000 € peut être envisagée pour payer les servitudes de passage et leur réitération par acte notarié (renvoi n° 14).

Les travaux conventionnés avec le Sytral pour le déplacement de réseaux lors de la construction et de l'extension du tramway sont financés par une participation dont le montant s'élèverait à 324 k€ pour 2002. Les travaux demandés s'élèveraient à 295 k€ HT. La différence excédentaire (29 k€) pourrait s'inscrire en travaux du programme général de travaux (opération 0137) (renvoi n° 15).

Sur l'opération 0138 augmentation de la capacité de stockage, les crédits inscrits pourraient financer les études en 2002, compte tenu du décalage des travaux envisagés sur 2003, retard pris par la constitution des dossiers de consultation des entrepreneurs ; 1 M€ pourrait être annulé sur l'opération ainsi que la recette liée et attendue de l'Agence de l'eau (836 k€) (renvoi n° 16).

Sur l'opération 0439 sécurité de la distribution, le crédit de paiement 2002 pourrait être diminué de 400 k€ et ramené à 6 M€. Une partie de ces crédits disponibles (150 k€) pourrait, d'une part, être affectée à la sécurité de la ressource, dont 85 % des crédits sont engagés et, d'autre part, financer des études et travaux pour le captage à Décines Charpieu et le suivi de la nappe de l'est (renvoi n° 17).

Les inscriptions proposées s'accompagnent toujours des mouvements d'ordre de créances de TVA.

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget annexe des eaux - tableau n°3 (en € TTC) -

| Imputation | Dépenses | Imputation | Recettes |
|---|--|--|---|
| renvoi n° 13 budget annexe des eaux compte 164 400 | + 119 291,06 | compte 164 100 | + 119 291,06 |
| renvoi n° 14 compte 238 511 réseau d'eau potable opération 0137 programme général de travaux compte 211 100 terrains nus opération 0137 programme général de travaux | - 23 124,00 + 23 124,00 | | |
| renvoi n° 15 opération 0356 tramway (réseaux sous viaires) compte 238 511 réseau d'eau potable | + 352 742,20 | opération 0356 tramway (réseaux sous viaires) compte 131 820 autres subventions compte 238 511 réseau d'eau potable | + 324 428,44 + 57 807,25 |

| | | | |
|--|---|---|--|
| compte 276 200 créances de TVA opération 0137 programme général de travaux compte 238 511 réseau d'eau potable compte 276 200 créances de TVA | + 57 807,25 + 35 274,21 + 5 780,72 | compte 276 200 créances de TVA opération 0137 programme général de travaux compte 238 511 réseau d'eau potable compte 276 200 créances de TVA | + 57 807,25 + 5 780,72 + 5 780,72 |
| renvoi n° 16 opération 0138 augmentation de la capacité de stockage compte 238 511 réseau d'eau potable compte 276 200 créances de TVA | - 1 000 000,00 - 163 880,00 | compte 131 810 subventions de l'Agence de l'eau compte 168 110 emprunts auprès de l'Agence de l'eau compte 238 511 réseau d'eau potable compte 276 200 créances de TVA | - 536 120,00 - 300 000,00 - 163 880,00 - 163 880,00 |
| renvoi n° 17 opération 0439 sécurité de la distribution compte 238 511 réseau d'eau potable compte 276 200 créances de TVA opération 0139 sécurité de la ressource compte 205 200 études informatiques compte 276 200 créances de TVA | - 400 000,00 - 65 552,00 + 150 000,00 + 4 582,00 | opération 0439 sécurité de la distribution compte 131 810 subventions de l'Agence de l'eau compte 238 511 réseau d'eau potable compte 276 200 créances de TVA compte 205 200 études informatiques compte 276 200 créances de TVA | - 209 030,00 - 65 552,00 - 65 552,00 + 24 582,00 + 24 582,00 |

VI - Budget annexe de l'assainissement

Le programme de travaux d'assainissement prévu au budget primitif est un programme ambitieux dans la logique du plan de mandat pour un environnement protégé des nuisances, des rejets et de la pollution des fleuves. En ce sens, l'effort d'investissement a été considérable. Néanmoins, de grosses difficultés se font jour dans les montages opérationnels, en raison des retards pris, entre autres, par les partenaires de la Communauté urbaine qui la contraignent à envisager une diminution globale de 4,245 M€, tant en dépenses qu'en recettes.

La construction du collecteur nord à Vaulx en Velin (opération 0135) est soumise aux procédures de validation des services de l'Etat, tels ceux de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale des départements du Rhône et de l'Ain. Les arrêtés définitifs n'ayant pas été pris à ce jour, la réalisation en 2002 est compromise et il est proposé au Conseil l'annulation de 4,5 M€ sur la prévision initiale de 7,5 M€ ainsi que celle de 3 M€ des aides et subventions de l'Agence de l'eau (renvoi n° 18).

Pour l'opération 0133 exutoire à Feyzin, les autorisations de traversée du boulevard urbain sud et de l'autoroute A 7 ne devraient pas être accordées avant la fin de l'année ; 2 M€ pourraient être supprimés sur les 3,8 M€ initiaux (renvoi n° 19).

Pour la station d'épuration à Jonage, une étude complémentaire de dispersion a été demandée par les services préfectoraux ; les travaux seraient décalés pour un montant de 200 k€ (renvoi n° 20). 245 k€ ne se

réaliseraient pas sur le programme des stations en 2002 et seront décalés sur 2003. Il importe de diminuer les recettes affectées qui avaient été inscrites sur ces dossiers (345 k€) (renvoi n° 21).

En contrepartie, sur l'opération 0122 du programme général de travaux, 2 M€ de complément de crédits sont nécessaires pour les programmes 2002. Pour les branchements dont la demande se maintient à un niveau élevé, 700 k€ pourraient leur être affectés en 2002 (renvoi n° 22).

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget annexe de l'assainissement - tableau n° 5 (en € TTC) -

| Imputations | Dépenses | Imputations | Recettes |
|--|--|--|--|
| renvoi n° 18 budget annexe de l'assainissement opération 0135 collecteur nord à Vaulx en Velin compte 238 310 travaux sur bâtiments compte 238 510 travaux sur réseaux | - 1 500 000,00 - 3 000 000,00 | opération 0135 collecteur nord à Vaulx en Velin compte 131 810 subventions de l'Agence de l'eau compte 168 110 emprunts auprès de l'Agence de l'eau | - 1 800 000,00 - 1 200 000,00 |
| renvoi n° 19 opération 0133 exutoire du sud-est compte 238 510 travaux sur réseaux | - 2 000 000,00 | opération 0133 exutoire du sud-est compte 131 810 subventions de l'Agence de l'eau compte 168 110 emprunts auprès de l'Agence de l'eau | - 550 000,00 - 350 000,00 |
| renvoi n° 20 opération 0126 station à Jonage compte 238 310 travaux neufs sur bâtiments | - 200 000,00 | opération 0126 station à Jonage compte 131 810 subventions de l'Agence de l'eau compte 168 110 emprunts auprès de l'Agence de l'eau | - 85 000,00 - 60 000,00 |
| renvoi n° 21 opération 0121 programme des stations compte 238 320 travaux sur bâtiments existants | - 245 000,00 | opération 0121 programme des stations compte 131 810 subventions de l'Agence de l'eau compte 168 110 emprunts auprès de l'Agence de l'eau | - 150 000,00 - 50 000,00 |
| renvoi n° 22 opération 0122 programme général de travaux compte 238 510 travaux sur réseaux opération 0123 branchements compte 238 550 travaux pour compte de tiers | + 2 000 000,00 + 700 000,00 | | |

VII - Mouvements interbudgétaires

L'opération de voirie du boulevard scientifique à Lyon 7° (0691) a nécessité la collecte des eaux pluviales sur les chaussées donc un complément de crédits est demandé pour l'accès aux galeries d'écoulement. Un crédit de 80 k€, prévu dans le budget principal, pourrait être transféré par le compte des subventions dans le budget de l'assainissement pour l'achèvement des travaux (renvoi n° 23).

Les crédits mis en place pour le nouveau budget annexe du restaurant communautaire ont fait l'objet d'une prévision assez difficile à cerner pour les dépenses d'entretien et de petites réparations qui étaient entièrement inscrites dans le budget principal l'an dernier. Pour réajuster les montants dans le budget annexe la direction de la logistique et des bâtiments demande un transfert de crédits de 6 400 €, de ses lignes d'entretien et acquisition de petits équipement du budget principal au budget annexe ; ce qui conduit à augmenter la participation au budget annexe de 6 400 €, ce qui la porte à 1 256 830 € en prévision.

Exercice 2002 - décisions modificatives - mouvements interbudgétaires - tableau n° 6 (en € TTC) -

| Imputations | Dépenses | Imputations | Recettes |
|--|--|--|-------------|
| renvoi n° 23 | | | |
| budget principal opération 0691 boulevard scientifique à Lyon 8° compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 | - 80 230,00 | | |
| compte 023 000 virement fonction 01 opération 0691 boulevard scientifique à Lyon 8° compte 657 150 subventions d'équipement aux groupements | - 80 230,00 | compte 021000 virement fonction 01 | - 80 230,00 |
| budget annexe de l'assainissement opération 0691 boulevard scientifique à Lyon 8° compte 238 510 travaux sur réseaux | + 80 230,00 | opération 0691 boulevard scientifique à Lyon 8° compte 131 200 subventions d'équipement | + 80 230,00 |
| budget principal compte 606 320 fournitures et petit équipement fonction 020 compte 615 580 entretien et petites réparations fonction 020 compte 657 350 subvention de fonctionnement aux groupements | - 3 000,00 - 3 400,00 + 6 400,00 | | |
| budget annexe du restaurant compte 606 320 fournitures et petit équipement fonction 020 compte 615 580 entretien et petites réparations fonction 020 | + 3 000,00 + 3 400,00 | compte 755 200 prise en charge du déficit du budget annexe | + 6 400,00 |

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions budgétaires par chapitre, comme suit :

| Chapitre | Dépenses (en €) | Recettes (en €) |
|--|---------------------|---------------------|
| Budget principal - section de fonctionnement | | |
| 023 - virement | - 80 230,00 | |
| 011 - charges à caractère général | - 68 947,39 | |
| 657 140 - subvention d'équipement aux Communes | - 254 527,15 | |
| 657 150 - subvention d'équipement aux groupements | 80 230,00 | |
| 657 280 - subvention d'équipement aux organismes privés | 170 761,23 | |
| 657 350 - subvention de fonctionnement aux groupements | 6 400,00 | |
| 657 480 - subvention de fonctionnement aux organismes privés | 17 362,86 | |
| 657 570 - fonds de concours aux autres établissements publics locaux | 7 627,55 | |
| 657 580 - fonds de concours aux autres organismes publics | 73 775,51 | |
| 67 - charges exceptionnelles | 124 142,12 | |
| 77 - produits exceptionnels | | 76 594,73 |
| total du fonctionnement | 76 594,73 | 76 594,73 |
| Budget principal - section d'investissement | | |
| 021 - virement | | - 80 230,00 |
| 020 - dépenses imprévues | - 8 871,60 | |
| 13 - subventions d'investissement | + 724 238,63 | + 263 615,73 |
| 19 - différence sur réalisation | + 894,04 | |
| 20 - immobilisations incorporelles | + 80 786,16 | |
| 21 - immobilisations corporelles | + 13 610 815,00 | + 87 642,12 |
| 23 - immobilisations corporelles en cours | - 13 736 447,59 | + 158 721,57 |
| 27 - autres immobilisation financières | + 120 456,94 | + 15 140,13 |
| 458 133 - travaux pour compte de tiers - Lyon 5° - parc de Gerland | - 122 956,03 | |
| 458 148 - travaux pour compte de tiers - Fontaines Norechal 1 | + 9 500,00 | |
| 458 154 - travaux pour compte de tiers - Vaulx en Velin - 2° tranche | + 26 501,00 | |
| 458 165 - travaux pour compte de tiers - boulevard Eugène Deruelle - tramway | + 194 121,13 | |
| 458 167 - travaux pour compte de tiers - Lyon 3° - place Gabriel Péri - éclairage public | + 150 000,00 | |
| 458 174 - travaux pour compte de tiers - Bron Parilly - bâtiment UC 6 A | - 177 543,00 | |
| 458 233 - recettes pour compte de tiers - Lyon 7° - parc de Gerland | | + 35 000 |
| 458 248 - recettes pour compte de tiers - Fontaines Norechal 1 | | + 42 000,00 |
| 458 259 - recettes pour compte de tiers - Villeurbanne - ENSSIB | | + 155 484,00 |
| 458 265 - recettes pour compte de tiers - boulevard Eugène Deruelle - tramway | | + 194 121,13 |
| 48 - charges à étaler | + 406 926,64 | + 406 926,64 |
| total de l'investissement | 1 278 421,32 | 1 278 421,32 |
| Budget annexe des eaux | | |
| 13 - subventions d'équipement | | - 420 721,56 |
| 16 - emprunts et dettes assimilées | 119 291,06 | - 180 708,94 |
| 20 - immobilisations incorporelles | 150 000,00 | 24 582,00 |
| 21 - immobilisations corporelles | 23 124,00 | |
| 23 - immobilisations en cours | - 1 035 107,59 | - 165 844,03 |
| 27 - créances sur transfert de droit de TVA | - 141 262,03 | - 141 262,03 |
| total de l'investissement | - 883 954,56 | - 883 954,56 |

| | | |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Budget annexe de l'assainissement | | |
| 13 - subventions d'équipement | | - 2 504 770,00 |
| 16 - emprunts et dettes assimilées | | - 1 660 000,00 |
| 23 - immobilisations en cours | - 4 164 770,00 | |
| total de l'investissement | - 4 164 770,00 | - 4 164 770,00 |
| Budget annexe du restaurant | | |
| 011 - charges à caractère général | 6 400,00 | |
| 75 - autres produits de gestion courante | | 6 400,00 |
| total du fonctionnement | 6 400,00 | 6 400,00 |

2° - **Modifie** et complète l'état des subventions comme suit :

| Compte | Fonction | Bénéficiaires | Décision | Montant DM ou virements (en €) |
|---------|----------|--|----------|--------------------------------|
| 657 140 | 824 | ville de Villeurbanne parc de la Feyssine | BP 2002 | - 73 775,51 |
| 657 140 | 824 | ville de Villeurbanne DSU Villeurbanne | 25-10-99 | 7 622,45 |
| 657 140 | 824 | ville de Saint Genis Laval DSU démolition espace Marinelli | | -13 057,09 |
| 657140 | 824 | ville de Feyzin contrat de plan requalification de la RN 7 | BP 2002 | -114 337,00 |
| 657 140 | 824 | divers propriétaires privés Opah | | 175 317,00 |
| 657 140 | 824 | ville de Lyon requalification de rez-de-chaussée commerciaux Moncey-Paul Bert | BP 2002 | - 60 980,00 |
| 657 280 | 824 | SA Gabriel Roset DSU les Brosses | 14-10-98 | 3 048,98 |
| 657 280 | 824 | La Maladière copropriété Lyon 9° DSU quartiers de catégorie n° 2 | | - 30 499,71 |
| 657 280 | 824 | ARIMC(association régionale Rhône-Alpes des infirmes moteurs cérébraux) | 19-11-01 | 4,71 |
| 657 280 | 824 | Aralys DSU Saint Priest - quartier Bel Air Cordières résidence | BP 2002 | - 15 222,00 |
| 657 280 | 824 | association Langlet-Santy petits travaux | 25-09-00 | 38 112,25 |
| 657 350 | 020 | restaurant communautaire | BP 2002 | + 6 400,00 |
| 657 480 | 824 | Aspie (association San-Priote pour l'insertion pour l'emploi) DSU Saint Priest | BP 2002 | - 15 245,00 |

| | | | | |
|---------|-----|---|----------|-----------|
| 657 480 | 824 | Pimm's (points d'information médiation multiservices sur l'agglomération) | 30-10-00 | 17 607,86 |
| 657 480 | 830 | Coparly | 10-06-02 | 15 000,00 |
| 657 480 | 90 | Arteb (agence Rhône-Alpes pour le développement des technologies médicales et des bio-technologies) pôle de compétences | | - 192,00 |
| 657 480 | 812 | comité départemental contre le cancer | | 192,00 |
| 657 570 | 824 | OPAC 69 espace extérieur- Fontaines sur Saône les Marronniers | | 7 627,55 |
| 657 580 | 831 | Voies navigables de France aménagement fluviaux | 09/07/02 | 73 775,51 |

3° - Décide de porter la participation au Syndicat mixte d'étude pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs de 7 214 € à 7 269 €, dans le budget des eaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,